



Elections futures

Les inquiétudes des évêques ont déjà trouvé une solution

Le vendredi 1er mars 2024, la Conférence des évêques du Togo a publié un message à l'endroit des Togolais. Le texte porte essentiellement sur les élections législatives et régionales du 20 avril 2024. Les prélats expriment un certain nombre ...



PAGE 3

ECONOMIE



Taxe sur les véhicules à moteur

A payer au plus tard le 31 mars

A payer avant le 1^{er} avril 2024 selon le calendrier fiscal de l'année, la Taxe sur les véhicules à moteur (TVM) est collectée par l'Office togolais des recettes. La perception de cette taxe est orientée par la nécessité de maintenir le réseau routier national en bon état. L'OTR invite les contribuables ...

PAGE 5

SANTÉ



Universités du 3ème âge

Maintenir un lien intergénérationnel durable

Le vendredi 1er mars 2024, l'Institut national d'assurance maladie (Inam) a rassemblé un échantillon de personnes âgées de notre pays pour le lancement officiel de la cinquième édition des universités...

P 11



Politique togolaise

« Avoir des adversaires en matière électorale est un atout », Atcholi Aklesso

A quelques semaines des élections législatives et régionales, et alors que le parti Union pour la République (Unir) vient de tenir son deuxième congrès statutaire, le secrétaire exécutif du parti majoritaire ...

PAGE 3

DERNIERES HEURES

200 nouveaux surveillants ont rejoint les rangs de l'Administration pénitentiaire

L'acte a été officialisé par une cérémonie de port de bérets et de remise d'attestation le samedi 02 mars 2024. La cérémonie a été présidée par le Garde des sceaux, ministre de la Justice et de la Législation, Guy Mipamb Nahm-Tchougli.

Ces nouveaux agents, issus de la promotion 2021, ont au préalable suivi une formation de sept mois dont quatre au Centre national d'instruction (CNI) de Kara et trois au Centre de formation des professions de justice (CFPJ). Ils ont été outillés sur les techniques d'intervention en prison, la sécurité pénitentiaire et le secourisme carcéral.

« Vous vous engagez à servir la nation. Retenez que cet engagement sera la condition nécessaire et suffisante du renvoi à l'exercice de vos fonctions et que, par conséquent, vous devez tout faire pour ne jamais le trahir », a exhorté le ministre.

Pour rappel, le Togo s'est engagé il y a quelques années dans une réforme de son secteur de la justice. Entre autres, l'instauration des maisons de justice, la promotion de magistrats et de greffiers, la dématérialisation du casier judiciaire, la décentralisation du duplicata de certificat de nationalité, ou encore l'opérationnalisation de la justice militaire.

www.republiquetogolaise.com

Envoie le mot clé «JEU» par SMS au 909
et deviens le meneur du jeu !

Inscription gratuite
Participation à 150F/jour
Cumule des points pour gagner les lots
Notification gain exclusivement par le 888
Période du jeu : jusqu'au 30 Avril

Avancer. Pour vous. Pour tous. togocom.tg





SOMMAIRE

Bénin/Rejet du projet de révision de la Constitution
Le vœu du président Talon exaucé



P 8

CAF/Renforcement football féminin
Yvette Klussey représente le Togo



P 10

Universités du 3ème âge
Maintenir un lien intergénérationnel durable
dans la société togolaise



P 11

Echos des bénéficiaires des produits FNFI

Kpendal Ouest : une cultivatrice de Tomate autonome dans le canton de Pognon

Les femmes rurales produisent l'essentiel des denrées alimentaires destinées à la consommation des ménages et à la vente sur les marchés locaux. Dans le cas de cultures comme la tomate, ce sont essentiellement elles qui plantent les graines, s'occupent du désherbage, cultivent, récoltent les tomates mûres et en vendent les excédents. À Bogou, Canton rural situé dans la préfecture de Kpendjal Ouest, Gbendja Lady, veuve et bénéficiaire FNFI, cultive ce légume fruit, ce qui lui permet d'assurer le bien-être nutritionnel et économique de ses enfants. En 2017, elle reçoit son premier crédit FNFI et réussit à accroître la productivité de son champ. Découvrez son histoire dans ce nouveau numéro de la rubrique Echos des Bénéficiaires.

PARCOURS

Alors que le soleil est au Zénith en ce début d'après-midi, Gbendja Lady arpente prudemment les rangées de son champ de tomate. La tomate est une plante gourmande en nutriments et épuise rapidement les sols. Lady épand régulièrement depuis 2017 de l'engrais sur son champ afin d'augmenter sa production. En effet, ces nutriments supplémentaires sont essentiels à la croissance robuste des cultures. À Kpendjal Ouest, comme dans d'autres préfectures de la région des Savanes, les terres sont arides et la variabilité des précipitations limite la productivité. Cela rend les petits exploitants agricoles comme Lady vulnérables à de nombreux chocs. Dans de telles conditions, l'utilisation optimale des stimulateurs de rendement, en particulier les engrais, est nécessaire pour

atténuer les pertes et réduire la pauvreté des agriculteurs.

Après le décès de son mari, Lady exploitait des terres dans cette communauté où il est inhabituel que les femmes héritent de biens ou participent à la prise de décisions. En 2017, elle écoute les conseils de la présidente cantonale Febesef et mène les démarches nécessaires pour avoir du financement FNFI. Avec le premier crédit obtenu, elle achète de l'engrais. " Cette année la productivité a été meilleure", confie t-elle. Et elle complète : " J'ai pu vendre une bonne partie de ma récolte ce qui m'a permis de vite rembourser le prêt". Elle a remboursé son emprunt et a doublé les surfaces qu'elle cultivait. Sa qualité de vie a ainsi connu une nette amélioration grâce à ce prêt. Mieux, en échange de leur travail, elle

fournit de la nourriture à des jeunes n'ayant pas accès aux terres ni au financement. Son histoire démontre comment le soutien destiné aux agricultrices peut avoir des répercussions positives au niveau des foyers, des communautés et des pays.

Les agricultrices comme Lady jouent un rôle central



Gbendja Lady

pour lutter contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire et renforcer la résilience. Cette contribution résulte en premier lieu du nombre de femmes qui cultivent des denrées alimentaires pour les foyers et les marchés. Du fait de ce rôle, leur autonomisation a un impact d'autant plus fort sur les communautés et les économies. Au deuxième

cycle, Lady investit encore en engrais. Elle témoigne « Je suis devenue une passionnée des intrants agricoles parce que ça aide vraiment les agriculteurs à produire plus, explique-t-elle. À Pogno, où j'habite, il y a beaucoup d'agriculteurs. Mes enfants sont aussi dans l'agriculture. Notre grand défi est le manque

beaucoup de terres. Si je peux avoir d'autres crédits, je serai en mesure de passer d'1 hectare à 2 hectares" assure t-elle.

Evoquant la femme rurale togolaise, Lady affirme : " Moi je pense que le FNFI a renforcé notre confiance en nous et nous a encouragées à aller au-delà de nos limites. Faites un tour dans notre petit marché, vous avez beaucoup de bénéficiaires FNFI". En plus de favoriser un meilleur accès des femmes à des crédits, le FNFI leur permet d'améliorer également leurs compétences en matière de gestion par des séances d'éducation financière. "Lors des réunions ici, on nous apprend également à mieux gérer l'argent. J'aime, beaucoup ces séances", confie-t-elle.

Lady, peut désormais relever, avec confiance, le défi qui l'a poussée à ne vendre les terres laissées par son mari : produire plus, être autonome, tout en donnant l'exemple à tous ceux qui souhaitent participer au développement de l'agriculture à Pognon. Pour elle, "soutenir les agricultrices, c'est réduire efficacement la pauvreté et la faim"

Ceci est un programme du ministère chargé de l'inclusion financière et de l'organisation du secteur informel



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
Edité par DIRECT MEDIA RCCM
N° TG_LOM 2015 B 1045
BP : 30117 Lomé - Togo
Tél : (+228) 97 87 12 42
Facebook: togomatin
E-mail : atogomatin@gmail.com
Site web: www.togomatin.tg
Tw: @togomatin1
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :
Motchosso Kodolakina
Secrétaire de rédaction :
Rachidou Zakari
Responsable web :
Carlos Amevor
Comité de rédaction:
Françoise Dasilva

Alexandre Wémima
Edem Dadzie
Attipoe Edem Kodjo
Edy Alley

Responsable administrative, financière
et commerciale:
AMAH Essognim

Graphiste:
Eros Dagoudi

Imprimerie: Direct Print

Distribution : TogoMatin
Tirage : (2000 exemplaires)

Elections prochaines

L'UFC ne risque-t-elle pas plutôt de disparaître de la scène ?

Depuis son dernier congrès organisé dans la division, l'Union des forces de changement (UFC) essaie de se faire une autre image que celle que l'on lui a connue ces dernières années. Son porte-parole, Isaac Tchiakpe, affiche de l'optimisme pour l'avenir du parti. Mais, est-ce suffisant ?

« Nous allons aux élections et nous irons dans toutes les circonscriptions. L'UFC ne périra pas, elle prendra un jour le pouvoir dans ce pays. Nous sommes en train de changer les choses. Je suis très optimiste pour l'avenir, même si notre génération ne prend pas le pouvoir, nous allons laisser les conditions pour ceux qui vont arriver », a déclaré Isaac Tchiakpe. Concernant les futures élections, il faut dire qu'elles s'annoncent difficiles. Cette compétition pourrait être âprement disputée.

Même si les dirigeants de l'UFC ne le disent pas, leur parti s'est beaucoup fragilisé ces dernières années. Dans l'actuelle législature de l'Assemblée nationale, l'UFC n'a eu que sept députés. Et pourtant, plusieurs partis de l'opposition togolaise avaient boycotté les législatives de 2018. Lors des municipales de 2019, le parti n'a pas fait mieux. A présent que les prétendants aux postes de députés et de conseillers régionaux se bousculent

partout dans le pays, l'UFC peut-elle s'en sortir avec un score honorable ?

Ces dix dernières années, l'UFC n'a pas prouvé grand-chose. Au contraire, le parti est allé de crises en crises, et est resté dans l'ombre du parti au pouvoir, Union pour la République (Unir) avec lequel il a conclu il a un accord politique, à partir de l'ancêtre de ce parti, le Rassemblement du peuple togolais (RPT). Alors, il faut craindre que le parti ne parvienne pas à obtenir un bon score aux futures élections. En effet, il y a encore des cadres du parti qui préfèrent rester à l'écart, et qui pourraient saper son travail sur le terrain, aggravant la situation déjà peu enviable du parti. La présence de l'UFC dans la future législature et dans les Conseils régionaux, reste problématique.

Mais, sans doute que comme le dit Isaac Tchiakpe, le parti trouvera les stratégies nécessaires pour échapper à un destin funeste.

La rédaction

Elections futures

Les inquiétudes des évêques ont déjà trouvé une solution

Le vendredi 1er mars 2024, la Conférence des évêques du Togo a publié un message à l'endroit des Togolais. Le texte porte essentiellement sur les élections législatives et régionales du 20 avril 2024. Les prélats expriment un certain nombre d'inquiétudes. Mais, il faut affirmer que celles-ci ont déjà trouvé une solution.

« Les périodes électorales riment généralement avec angoisses, inquiétudes et interrogations dues à des soupçons, des accusations de manque de transparence, d'irrégularités, suivies de violences avec leurs conséquences dramatiques », affirment les évêques. « Pour toute échéance électorale, la justice, l'équité, la transparence dans l'organisation, le déroulement et la proclamation des résultats issus des urnes sont à rechercher absolument. Car ils sont les gages d'une période électorale sereine », précisent-ils. Il faut rappeler aux dirigeants de l'Eglise catholique togolaise que depuis plusieurs années, les élections sont organisées par une institution dénommée Commission électorale nationale indépendante (Ceni), dans laquelle l'on retrouve toutes les tendances politiques (pouvoir, opposition). La Ceni a des démembrements que sont

les Commissions électorales locales indépendantes (Celi). Là encore, il y a les représentants de toutes les tendances politiques. Le jour du vote, les candidats ont la possibilité d'avoir leurs représentants dans les bureaux de vote. A la fin du dépouillement, ces derniers vérifient si tout est

des contestations, sur la base de mensonges. Mais, rien de grave. Le président de la République Faure Gnassingbé rappelait la semaine dernière que le Togo a réussi le pari d'organiser plusieurs élections sans violences. Cela fait plus d'une décennie que cela dure, et



Les évêques du Togo (image d'archives)

en ordre, signent et gardent une copie du procès-verbal de leurs bureaux de vote respectifs.

Alors, quand et comment les fraudes interviennent-elles, et ces représentants des candidats ne sont jamais capables d'apporter la moindre preuve ? Il n'y a donc en principe aucune inquiétude à se faire sur ce point. En ce qui concerne les violences, il faut aussi rappeler que depuis plusieurs années, le Togo organise des élections pacifiques. Il y a parfois quelques acteurs politiques sans aucune popularité qui essaient de semer le trouble en poussant quelques individus vers

le pays compte maintenir la dynamique. Une force spéciale est d'ailleurs déjà créée pour sécuriser les acteurs impliqués dans le processus électoral, et tous les Togolais. Cela est important surtout dans le contexte de crise sécuritaire que vit le pays depuis des mois.

Les évêques du Togo n'ont donc aucune inquiétude à se faire à ce sujet aussi. Si cela leur tient tellement à cœur, qu'ils apportent leurs contributions aux autorités en charge de l'organisation de ces élections afin que tout se passe dans la transparence et dans la paix comme ils le souhaitent.

TM

Politique togolaise

« Être confronté à des adversaires en matière électorale est un atout », assure Atcholi Aklesso

A quelques semaines des élections législatives et régionales, et alors que le parti Union pour la République (Unir) vient de tenir son deuxième congrès statutaire, le secrétaire exécutif du parti majoritaire à l'Assemblée nationale, l'honorable Atcholi Aklesso s'est confié au média Jeune Afrique.

Selon Atcholi Aklesso, Unir a soutenu les dernières réformes électorales parce qu'elles permettent de renforcer la représentation nationale des populations, de consolider la démocratie, ainsi que l'Etat de droit dans le pays. « Ces élections sont une occasion pour notre pays de parachever le processus de décentralisation enclenché depuis quelques années, et de s'acheminer

vers l'organisation des élections sénatoriales », a-t-il déclaré.

Pour lui, la participation de l'opposition à ces élections n'est pas quelque chose d'extraordinaire. Même si en 2018 certains avaient boycotté les législatives, il est à noter que d'autres partis de l'opposition y ont pris part, et ont siégé à l'Assemblée nationale durant ces cinq dernières années, en apportant des



Atcholi Aklesso

contributions significatives à la gouvernance.

« Nous saluons la décision

de ces forces politiques républicaines issues de l'opposition qui ont

pris conscience que les absents ont toujours tort, et que dans un système démocratique, la vocation de tout parti politique est d'aller à la compétition électorale pour mesurer son poids politique et peser sur la gestion de la cité », a affirmé Atcholi Aklesso.

« Pour nous, être confrontés à des adversaires en matière électorale est un atout parce que, c'est le moment de nous jauger nous-mêmes et de mesurer la confiance que le peuple place en nous », précise le député.

TM

2ème ORIGINAL
OFFICIEL

DENONCIATION DE SAISIE ATTRIBUTION DE CREANCES

L'an deux mille vingt-quatre (2024)

Et le Samedi Vingt-neuf (29) février à 11 heures 02 minute (s).

A la requête de Monsieur **ADJOLIM Aboulaye**, ex employé de la société **ZOOMLION TOGO SARL** demeurant et domicilié à Lomé, quartier Doumassé, en face de l'ancienne mairie de la place, tél : 93 12 85 00 ;

Ayant élu domicile en l'Etude de Maître **TIMSE A. Franck**, Huissier de Justice à Lomé y demeurant et domicile, Agoè-nyivé, près du commissariat, immeuble WAGES, Tél. 22 50 75 60/90 02 29 23;

En vertu des dispositions de l'article 160 de l'Acte Uniforme du Traité de l'OHADA portant Organisation des Procédures Simplifiées de Recouvrement de Créances et des Voies d'Exécution :

J'ai : **Mme Franck A. TIMSE**
Huissier de Justice près la Cour d'Appel et le Tribunal de Grande Instance de Lomé, demeurant et domicilié en face de l'ancienne mairie de la place, tél : 93 12 85 00 ;

Dénoncé et en tête des présentes fait à :

La société **ZOOMLION TOGO Sarl**, dont le siège social est à Lomé, Nyékonakpôé 43 rue, avenue Nicholas GRUNTITZKY, O7 BP : 7975 Lomé-Togo, Tél : 22 22 39 40/90 23 03 92/90 24 98 32/91 91 34 52, prise en la personne de son gérant, demeurant et domicilié en cette qualité audit siège, où étant en ses bureaux et parlant à : *nous avons signifié conformément à l'article 58 du code de procédure civile : affichage à la porte principale de l'auditoire du tribunal de Lomé et insertion au journal Togo matin*

Copie du procès-verbal de saisie attribution de créances pratiquée par mon ministère du Lundi vingt-six (26) Février 2024;

Indiquant à la requête, que les contestations doivent être soulevées, à peine d'irrecevabilité, dans un délai d'un mois qui suit la signification de l'acte de saisie, délai qui expire le 1^{er} avril 2024 et que la juridiction compétente devant laquelle les contestations pourront être portées est le Président du Tribunal de Grande Instance de Lomé statuant en matière d'urgence conformément à l'article 49 de l'Acte Uniforme portant Organisation des Procédures Simplifiées de Recouvrement et des Voies d'Exécution;

Puis j'ai verbalement porté à la connaissance du débiteur saisi, les indications ci-dessus, conformément à l'article 160 alinéa 3 de l'Acte uniforme portant organisation des procédures simplifiées de recouvrement et des voies d'exécution ;

Rappelant au débiteur saisi qu'il peut autoriser, par écrit, mon requérant, le créancier saisissant, à se faire remettre, sans délai par les tiers-saisis, les sommes ou partie des sommes qui lui sont dues ;

La présente dénonciation est faite à toutes fins utiles que de droit.

**SOUS TOUTES RESERVES
POUR QU'ELLE N'EN IGNORE**

Je lui ai, étant et parlant comme ci-dessus, laissé copie du procès-verbal de saisie susvisé et celle du présent exploit dont le coût est de 75.000 F CFA.

L'HUISSIER,



BULLETIN D'ABONNEMENT



Vous êtes un **annonceur**, un **privé**, une **agence conseil** en communication ou un **homme d'affaires**! Vous avez besoin d'une communication dans le journal **Togo Matin**?



BP: 30117 Lomé-Togo
Tél: 97 87 12 42
Facebook: togomatin
E-mail: atogomatin@gmail.com
Site web: www.togomatin.tg
tw: @togomatin1

Abonnez-vous au journal quotidien **TOGO MATIN** !

Souhaitez-vous vous abonner au journal Togo Matin ou l'offrir à un (e) ami (e) ou à vos proches?

Nom ou raison sociale:

Profession ou activité:

Adresse: / BP:

Tél: / E-mail:

► **Je m'abonne**

01 Abonnement mensuel: **5.000** FCFA

02 Abonnement trimestriel: **15.000** FCFA

03 Abonnement semestriel: **20.000** FCFA

04 Abonnement annuel: **40.000** FCFA

Financement

Le FMI décaisse plus de 41 milliards FCFA au Togo

Dans le cadre de la Facilité élargie de crédit (FEC), le Togo vient de bénéficier d'un premier financement de 68,3 millions de dollars, soit plus de 41 milliards FCFA. Ce décaissement annoncé par le Fonds monétaire international (FMI), ce 01er mars 2024, fait suite à plus de deux années de négociation.



Le Togo et le FMI rencontrent la presse, le vendredi 08 décembre à Lomé suite à l'accord au titre de la Facilité élargie de crédit (Archives)

C'est un nouveau chapitre qui s'ouvre pour le Togo et le FMI, après un précédent soutien de 238 millions de dollars sur la période 2017 - 2020. En s'accordant en décembre 2023, sur un nouveau soutien financier d'environ 400 millions de dollars, les deux partenaires franchissent un nouveau palier de financement. Cette aide financière couvre une période de 42 mois sous le sceau de la Facilité élargie de crédit (FEC). Le présent décaissement de 68,3 millions de dollars, l'équivalent de 41.274.920.000 FCFA va aider le Togo à faire face aux différents enjeux socio-économiques auxquels il est confronté.

Entre les défis sécuritaires dans la région septentrionale, les effets du changement climatique sur l'agriculture, les projets de développement, et

l'appui aux couches vulnérables de la société, les chantiers sont multiples et l'engagement de l'exécutif est à la mesure des enjeux. Ce soutien financier va donc permettre au Togo de mettre en branle plusieurs projets. Il est le résultat d'une série de réformes initiées par les autorités togolaises. Dans cette lancée, le FMI veut davantage soutenir les réformes économiques et structurelles du gouvernement. Cet appui, pan de ce nouveau programme vise à préserver la stabilité macroéconomique, à réduire le déficit budgétaire à 3% du PIB d'ici 2025, tout en protégeant les dépenses susceptibles de soutenir la croissance et renforcer l'inclusion économique. Le renforcement de la protection sociale, notamment l'élargissement des transferts

monétaires aux populations vulnérables, sur la base de la création d'un registre social unique et d'une plateforme d'identification biométrique, sont entre autre les axes d'actions de ce nouveau programme.

Ce programme va donc renforcer la résilience du pays face aux chocs externes, renforcer les dépenses sociales, améliorer l'environnement des affaires, consolider le budget par une mobilisation plus efficace des recettes fiscales. Il va permettre de renforcer le potentiel de croissance du pays, selon l'institution de Bretton Woods.

« L'équipe du FMI est heureuse d'annoncer que nous sommes parvenus à un accord au niveau des services avec les autorités togolaises sur un programme de 42 mois appuyé par un accord au titre de la Facilité élargie de crédit (FEC) d'un montant de 293,6 millions de DTS, soit environ 390 millions de dollars. Le programme économique des autorités vise à préserver la stabilité économique et à renforcer la viabilité de la dette tout en posant les bases d'une croissance plus forte et plus inclusive », avait indiqué Hans Weisfeld, chef de mission du FMI en décembre à Lomé. Ce financement est un prêt à taux zéro et le programme court jusqu'à mi-2027.

Edy Alley

Importations et exportations

Le Burkina Faso, le Mali et le Niger exonérés de la redevance statistique

L'Alliance des Etats du Sahel (AES) composée par le Burkina Faso, le Mali et le Niger est désormais exonérée de payer la redevance statistique. Cette mesure a été prise par le gouvernement togolais via une décision prise par l'Office togolais des recettes (OTR), le 19 février 2024.

Pour toutes les marchandises arrivant par voie maritime au Port de Lomé et déclarées en transit à destination du Burkina Faso, du Mali ou du Niger, le gouvernement suspend la redevance statistique. Appliquée aux importations et exportations, cette redevance servait à financer les activités statistiques du pays, incluant la collecte, le traitement et la diffusion des données économiques et commerciales.

« Le code additionnel 981 dédié à ladite suspension ne doit être utilisé que lors de la levée des déclarations de transit (IM8) dans les divisions de la direction des opérations douanières de Lomé-Port (DODLP) », a indiqué le Commissaire général de l'Office togolais des recettes (OTR), Philippe Kokou Tchodie. Cette redevance est initialement fixée à 2 % puis ramenée à 1 % dans le cadre du tarif extérieur commun de la Cédéao, était provisoirement suspendue depuis 1975.

Cette décision du Togo se justifie à plus d'un titre. Elle vise à décourager les opérateurs économiques

qui débarquent leurs marchandises dans les ports voisins et les font transiter par le Togo, avant de suivre le corridor Lomé-Ouaga-Niamey-Bamako. Depuis la fermeture de la frontière entre le Bénin et le Niger, les sanctions de la Cédéao ont obligé les transporteurs de marchandises à destination du Niger à modifier leur parcours. Ces marchandises passent par Ouagadougou avant d'arriver sur la terre nigérienne. Mais également, pour contourner la menace djihadiste au nord-ouest du Bénin, les marchandises à destination du Burkina-Faso depuis le Port de Cotonou entrent au Togo au niveau de Pagouda, débouchent à Kara, avant de se diriger vers Ouagadougou.

Cette mesure incitative va permettre au Togo d'attirer les opérateurs économiques des pays de l'AES vers le port de Lomé. Elle permettra donc au pays de mobiliser davantage de ressources financières. Pour les pays du Sahel, la suppression statistique facilite donc leur approvisionnement à Lomé.

Edy Alley

Taxe sur les véhicules à moteur

A payer au plus tard le 31 mars

A payer avant le 1er avril 2024 selon le calendrier fiscal de l'année, la Taxe sur les véhicules à moteur (TVM) est collectée par l'Office togolais des recettes. La perception de cette taxe est orientée par la nécessité de maintenir le réseau routier national en bon état. L'OTR invite les contribuables à s'acquitter de ce devoir avant le début des contrôles à partir du mois prochain.

En vue de mettre en branle sa campagne annuelle de contrôle de la taxe sur la TVM, l'institution fiscale exhorte les usagers concernés à s'acquitter de cette taxe aux guichets de l'Office ou en ligne via l'application TVM OTR. Digitalisé dès janvier 2024, le paiement de la TVM en ligne répond au souci de faciliter le processus aux contribuables. « La TVM doit se payer au plus tard le 31 mars de chaque année, indépendamment de la date de l'échéance de la visite technique du véhicule. », indique l'Office. Cette mesure vise donc à assurer l'entretien des voies de communication routières et la construction de nouvelles routes.

Mise en application depuis janvier 2019, la TVM concerne

tous les propriétaires des véhicules à moteur immatriculés au Togo. Cette taxe s'applique notamment aux motocyclettes de 125cm³ et plus, aux tricycles, aux véhicules utilitaires, aux bus, aux camions, aux autobus et aux gros porteurs. La taxe sur les véhicules à moteur (TVM) est payable en totalité en un seul terme pour l'année civile. En ce qui concerne les motocyclettes, le paiement est dû une seule fois, notamment au moment de leur immatriculation. Pour les véhicules autres que les motocyclettes, le paiement de la TVM est dû au moment de leur immatriculation pour la première année et au plus tard la fin du premier trimestre pour les autres

années.

En ce qui concerne les modalités de paiement de la TVM, elles varient en fonction des catégories de véhicules. Pour les motocyclettes de 125 cm³, la quittance de la TVM est fixée à 15 000 francs CFA, alors que pour les tricycles,



La circulation à Lomé

elle s'élève à 40 000 F CFA. Cette quittance reste valable jusqu'à ce que le véhicule soit hors d'usage. Quant aux voitures, le montant annuel de la TVM est fonction de la puissance fiscale. 5 000 F CFA

par an pour les véhicules de 5 chevaux-vapeur, 10 000 F CFA pour ceux de 5 à 7 chevaux-vapeur, et 15 000 FCFA par an pour ceux de 8 à 11 chevaux-vapeur. Pour les autres types de véhicules, les tarifs oscillent entre 20 000 et 55 000 F CFA par an, en fonction

de leurs caractéristiques spécifiques.

Suite à la cherté de la vie découlant de la crise sanitaire du Covid 19, puis du conflit russo-ukrainien, l'exécutif togolais a décidé de suspendre

la perception de la TVM au profit des professionnels des transports. Profitent de cet allègement, tous les propriétaires de véhicules à usage commercial. Cette mesure vise à soutenir le pouvoir d'achat des populations.

La législation togolaise exonère un groupe de transporteurs du paiement de cette taxe. Il s'agit des ambulances ou véhicules spéciaux de transport de malades ou de ceux des personnes à mobilité réduite, des véhicules en transit, des véhicules des Forces armées, de la Gendarmerie, de la Police et des Sapeurs-pompier, des corps diplomatique ou consulaire, des véhicules d'essai des maisons concessionnaires, des engins à usage agricole et des motocyclettes de 125 cm³ et moins.

Edy Alley

Éducation

Quel renouveau dans l'enseignement ?

Au Togo, l'éducation passe par l'enseignement qui est axé sur l'acquisition de compétences théoriques, pratiques et techniques, en fonction de chaque domaine. Les pouvoirs publics du pays s'évertuent à moderniser et développer le secteur des connaissances.

À partir des travaux du Conseil présidentiel sur l'enseignement supérieur et de la recherche d'il y a une dizaine d'années, les objectifs retenus sont la construction et la réhabilitation des infrastructures académiques,

Kara et le Plan stratégique de modernisation (2015-2020) pour l'université de Lomé sont des schémas qui orientent l'action de développement des deux institutions. Comme retombées, le plan directeur (2017-2019) qui a découlé du plan de modernisation de

de Lomé est désormais portée par un Plan stratégique de développement 2021-2025, un outil qui est appelé à propulser davantage l'institution dans sa vision de modernisation. Au-delà de toutes ces ambitions, le projet clé de l'heure est celui de la construction d'une nouvelle université publique à Datcha (150 km au nord de Lomé), conformément à l'ambition de favoriser l'accès des jeunes à une

étudiants actuellement accueillis ainsi que 212 enseignants-chercheurs, l'université de Kara est la deuxième du pays en termes d'effectif. Après 20 ans d'activité, l'institution souhaite désormais se doter d'infrastructures à la hauteur de ses défis actuels et de ses nouvelles aspirations.

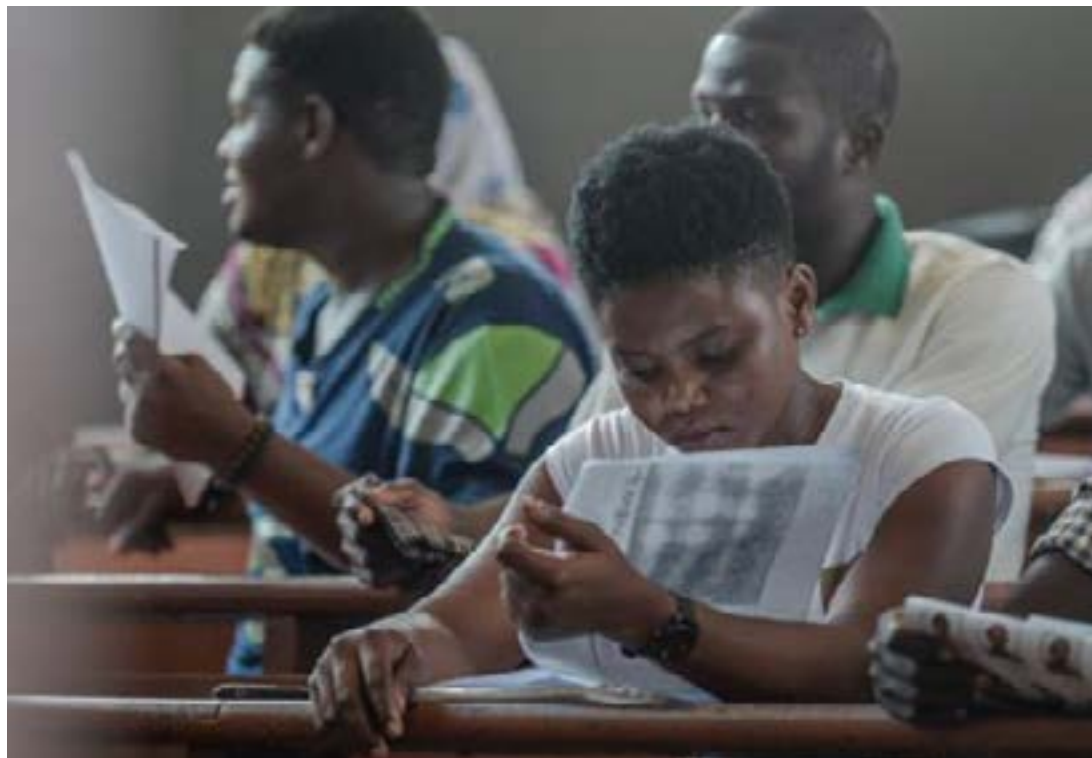
Son projet de construction de nouvelles installations pour l'accueil des étudiants dont l'effectif est en constante croissance, fait partie des priorités d'un pays tourné vers l'avenir. En avril 2023, c'est le chef de l'État qui a donné le coup d'envoi à la construction d'un nouveau campus définitif pour l'université. Les nouvelles infrastructures envisagées répondront aux normes internationales et s'inscrivent dans une vision visant à offrir un cadre optimal d'études et de recherches pour une éducation de qualité pour tous.

L'université veut accueillir 30 000 étudiants d'ici 2030. Les nouvelles installations sont donc conçues en fonction de cette projection. En effet, ce nouveau campus, situé à Pya (à 12 km de la ville de Kara), s'étendra à terme sur une superficie totale

une première phase, 5 bâtiments principaux seront construits sur une superficie d'environ 18 600 m². Il s'agira de la Faculté des sciences de la santé sur un espace de 5 472 m², de l'Institut supérieur des métiers de l'agriculture occupant 4 263 m², de l'Institut polytechnique et de l'innovation sur 5 920 m².

De plus, la présidence de l'université occupera une superficie de 2 101 m² tandis que le restaurant universitaire sera construit sur 830 m². Le nouveau projet prévoit également des cités universitaires pour 10 000 étudiants, une bibliothèque centrale, un centre hospitalier universitaire, une maison d'hôtes ainsi que des espaces verts, de loisirs et de sports.

La modernisation des installations faisait déjà partie intégrante du Plan stratégique décennal de développement 2014-2024 élaboré par l'université et qui sert jusqu'à présent de repère à ses démarches de modernisation. L'axe 4 dudit plan, qui prévoit l'amélioration de sa capacité d'accueil et d'encadrement, a déjà donné lieu à des projets de construction de



Enseignement supérieur

administratives, socioculturelles et sportives au sein des universités publiques du pays.

Enseignement supérieur : actions de développement

Dans l'optique de l'implémentation des recommandations dudit Conseil, les deux universités publiques du pays ont réalisé de remarquables prouesses en termes de modernisation de leur curriculum de formation et de leurs infrastructures d'accueil. Des avancées qu'il est désormais question de consolider, tandis que le gouvernement se donne de nouvelles ambitions pour l'enseignement supérieur national.

Le Plan stratégique décennal de développement 2014-2024 pour l'université de

l'université de Lomé (coût de 29,5 milliards de francs CFA) a donné lieu entre autres à la construction de 3 nouvelles agoras, d'un amphithéâtre de 1 500 places, des routes bitumées, et d'une clôture de 3 000 mètres linéaires.

À l'université de Kara, 3 nouvelles infrastructures ont été construites en 2020 pour un coût de 900 millions de francs. L'université s'est aussi engagée en 2020 à accompagner la mise en œuvre du Programme national de développement (PND 2018-2022), devenu la Feuille de route gouvernementale 2020-2025, à travers 17 projets phares dans des domaines tels que la technologie, l'énergie, l'éducation, les infrastructures, la santé, l'inclusion sociale, la digitalisation et l'agriculture durable. L'action de l'université

d'instruction de qualité et de leur assurer efficacement l'intégration sociale et économique.



Enseignement technique

Un nouveau campus universitaire à Kara

Avec près de 21 000

de 250 000 m², pour une capacité d'accueil de 30 000 étudiants. Dans

bâtiments modernes au sein de l'université. L'institution, qui

souhaite également renforcer son ancrage dans l'environnement socioéconomique, se positionne comme un acteur majeur dans la concrétisation des ambitions de la Feuille de route gouvernementale, en intégrant dans son offre de formations des filières telles que le multimédia et Internet, la sécurité informatique et la cybersécurité, la maintenance industrielle et les services, le contrôle, la qualité et la sécurité sanitaire des aliments...

Coup d'accélérateur à l'enseignement technique

L'enseignement technique est souvent lié à des métiers ou des professions spécifiques. Il fournit aux étudiants les compétences pratiques indispensables pour affronter sans difficulté le marché du travail après leur formation. Péle-mêle, l'enseignement technique couvre des domaines comme l'ingénierie, la mécanique, l'informatique, l'électricité, la construction, la cuisine, la santé, l'agriculture, etc. Il peut être dispensé dans des établissements d'enseignement spécialisés : lycées techniques, écoles professionnelles, centres de formation

scolaire, l'amélioration de la qualité de l'enseignement, de la formation professionnelle et de l'apprentissage, dans le but d'offrir une éducation accessible au plus grand nombre et en

2020. En novembre 2023 au Conseil des ministres, l'exécutif a pu constater qu'elles ont engendré l'accroissement des capacités d'accueil. On indique que l'augmentation moyenne

d'anticiper les besoins réels en compétences sur le marché du travail. De 2021 à 2023, la phase expérimentale d'Inserjeune a permis d'enrôler 6 091 apprenants et diplômés.

par l'élaboration d'un diagnostic approfondi des infrastructures existantes en milieu scolaire, en termes de besoins en équipements et en connectivité ; le but étant de proposer une feuille de route pour la conception et le déploiement d'une plateforme d'apprentissage en ligne.



Université de Kara

phase avec le marché du travail ». Par ailleurs, le Plan sectoriel de l'éducation (PSE 2020-2030) se donne pour objectif « d'équilibrer la pyramide éducative nationale, corriger les disparités et améliorer l'efficacité et la qualité du service éducatif pour optimiser la gestion et la gouvernance du système éducatif dans son ensemble », donc également de l'enseignement technique.

annuelle des effectifs est supérieure à 5 000 apprenants. Les pouvoirs publics indiquent que « les besoins estimés en termes d'infrastructures d'ici 2025 s'élèvent à 1 057 salles de classe pour l'enseignement technique et la formation professionnelle ; et les besoins en personnel se chiffrent à 719 ».

Le 2 novembre 2023, une plateforme numérique dénommée Inserjeune a été lancée pour l'évaluation de l'efficacité

Intégration des Tic dans l'enseignement au Togo

En décembre 2023, le ministère des Enseignements primaire, secondaire, technique et de l'Artisanat a annoncé la création d'une commission de digitalisation au sein de son organisation. C'est pour accélérer l'intégration des Technologies de l'information et de la communication dans l'enseignement.

L'enjeu de cette démarche est à la fois l'amélioration de la qualité de l'éducation et la transition numérique effective dans les services publics. Déjà esquissée dans son Plan sectoriel de l'éducation (PSE) 2010-2020, le ministère s'est doté à cet effet d'une Direction des Technologies de l'information et de la communication pour l'éducation. La nouvelle démarche s'inscrit donc dans la continuité des acquis des précédentes initiatives.

La principale mission de cette nouvelle commission est de définir une stratégie pour la mise en œuvre de la politique en matière des TICE (Technologies de l'information et de la communication dans l'enseignement). Cela passera notamment

Des actions du genre ont déjà vu le jour dans le monde éducatif, à l'instar de l'Environnement numérique de travail (ENT) déployé dans plusieurs établissements publics. Plateforme pédagogique visant à répondre aux exigences de l'adéquation formation/emploi, l'ENT est mis à disposition des 8 lycées publics d'enseignement technique et professionnel ainsi que des 2 lycées scientifiques du Togo. Le numérique au cœur de l'éducation au Togo, c'est aussi 135 établissements du secondaire répartis sur tout le territoire qui ont été dotés de kits informatiques par le ministère en charge des Enseignements en 2022.

Dans sa Stratégie Togo Digital 2025, le gouvernement exprime le vœu d'accélérer l'inclusion sociale et le développement économique par le numérique à l'horizon 2025. L'un des 9 programmes structurants pour y parvenir est la facilitation de l'accès aux services sociaux de base par le numérique. Le volet éducation de ce programme structurant prévoit notamment de déployer des outils et équipements digitaux pour suivre le parcours et la performance des professeurs, élèves et étudiants ; d'équiper les administrations et professeurs en PC et d'installer des salles informatiques dans les écoles publiques ; d'équiper chaque ménage d'élève d'une tablette.

Attipoe Edem Kodjo



Élèves et Tic

professionnelle... La feuille de route prône, dans ses projets prioritaires P9 et P10, « l'augmentation des capacités d'accueil

Des initiatives sont prises dans le cadre de la Stratégie nationale de l'enseignement technique et de la formation professionnelle depuis

des programmes dans le secteur de l'enseignement technique et de la formation professionnelle. Il permettra de suivre et

Bénin/Rejet du projet de révision de la Constitution

Le vœu du président Talon exaucé

En février dernier, le président de la République béninoise l'avait bien martelé au cours d'une conférence de presse à Cotonou : « Je ne veux pas qu'on touche à une virgule de la Constitution ». C'est désormais chose faite. La proposition de révision constitutionnelle introduite par un député de la mouvance présidentielle a échoué à être adoptée ce samedi 2 mars 2024 au grand soulagement de l'opposition et des antirévissionnistes. Dans le camp de la majorité au pouvoir, l'on prend acte.



Pourtant, l'idée d'un réajustement du code électoral était une recommandation de la Cour

constitutionnelle béninoise. Celle-ci avait, dans une décision du 4 janvier 2024 dernier, invité « l'Assemblée nationale (...) à modifier le code électoral pour, d'une part, rétablir l'égalité du pouvoir de parrainer à l'égard de tous les maires, ... ». Et pour le député Assan Seibou du parti Bloc républicain qui semble avoir suivi les conseils de la haute juridiction, il s'agissait, au-delà des réticences relevées même au sein de son propre camp, réajuster par la voie légale une

iniquité électorale. Même si la proposition de révision est pertinente et recevable, selon les députés de l'UPR, elle n'a obtenu que 71 voix, alors qu'il lui fallait 82. Un score bien en deçà du requis, mais qui, selon l'initiateur du projet, marque pour lui, une petite victoire idéologique de son projet. Au Bénin, comme dans plusieurs pays ouest africains, tout projet de révision constitutionnelle est suspect. Au-delà du caractère « sacré » de la loi fondamentale au Bénin, la suspicion vient beaucoup plus des mauvaises expériences vécues dans d'autres pays à l'instar de la Côte d'Ivoire où la révision de la Constitution avait entraîné une nouvelle

candidature du président Alassane Ouattara pour un 3e mandat. Pour le député de la mouvance présidentielle Malick Gomina, « la grande partie de nos compatriotes est inquiète lorsque cette question est abordée et surtout avec ce qui se passe dans les pays de la sous-région. Ils craignent que nous les conduisions dans des zones troubles. Le peuple ne croit pas à nos professions de foi. »

La modification du code électoral se fera désormais sans passer par la case révision de la Constitution, mais par un vote qui tranchera à la majorité simple.

T.M.

Tchad

Mahatma Idriss Deby candidat à la présidentielle du 6 mai prochain

Le chef de la junte au pouvoir depuis 2021 au Tchad, le général Mahamat Idriss Déby Itno, président de transition, a annoncé dans un discours, samedi 2 mars, qu'il serait candidat à l'élection présidentielle, prévue le 6 mai. Un virage inattendu au regard des engagements antérieurs pris.

« Moi, Mahamat Idriss Déby Itno, je suis candidat à l'élection présidentielle de 2024 sous la bannière de la coalition de partis Pour un Tchad uni », a-t-il déclaré après que 221 mouvements revendiqués par cette coalition lui eurent demandé de se présenter. Mahamat Idriss Déby Itno avait été proclamé par l'armée président de la transition le 20 avril 2021, à l'annonce de la mort de son père, le maréchal Idriss Déby Itno. Le patriarche dirigeait alors le pays

pendant plus de trente ans. Il promettait aussitôt de rendre le pouvoir aux civils par des élections après une transition de dix-huit mois, mais, ce terme échu, il l'avait prolongée de deux ans. L'opposition dénonçait une « succession dynastique » des Déby. La date du premier tour de la présidentielle, le 6 mai, a été annoncée seulement mardi. Mercredi, l'armée a tué Yaya Dillo Djérou, cousin et principal rival du chef de l'Etat dans la course présidentielle, lors d'un assaut au siège

de sa formation, le Parti socialiste sans frontières (PSF). L'armée l'accusait d'avoir fomenté une « tentative d'assassinat »



Mahatma Idriss Deby

du président de la Cour suprême dix jours plus tôt et une attaque contre les services de renseignement la veille.

En dehors du Mouvement patriotique du salut (MPS), créé par Idriss Déby à la suite de son coup d'Etat en 1990, les autres

dénoncé une nouvelle fois la violente répression de l'opposition par la junte en réclamant une « enquête internationale », avec « une aide étrangère », sur le « meurtre » de M. Dillo Djérou.

Si l'absence de tout rival sérieux à la présidentielle laisse présager une victoire facile, des inquiétudes se font jour depuis plusieurs mois dans le camp de Mahamat Déby sur une discorde de plus en plus marquée au sein du clan familial et de l'ethnie zaghawa. Très minoritaire dans le pays, elle est maîtresse des appareils militaires et de l'Etat depuis trente-trois ans.

T.M. et Le Monde Afrique

Sénégal/Présidentielle

L'opposition reste mobilisée dans les rues pour une présidentielle avant le 2 avril

Une nouvelle mobilisation de l'opposition s'est tenue à Dakar, réunissant des centaines de manifestants réclamant une date d'élection avant le 2 avril. Le Front d'Initiative pour le Processus Pré-électoral Unifié (Fippu), formé récemment, a appelé à cette action, qui regroupe des coalitions de la société civile et la plupart des candidats du dernier scrutin.

Les manifestants, rassemblés sur un terrain de football à Yoff, ont exprimé leur demande de libération des détenus politiques, y compris l'opposant Ousmane Sonko. Des slogans tels que « 2 avril terminus » ont été scandés, soulignant le désir de voir le président Macky Sall respecter la Constitution et quitter le pouvoir à la fin de

son mandat. Les critiques envers Macky Sall ne manquent pas parmi les manifestants. Eva Diouf, autrefois partisane du président en 2019, regrette son choix initial et affirme qu'il est temps pour lui de partir. Certains manifestants exigent des actions concrètes, mettant en doute les engagements antérieurs

de Macky Sall. La date du 2 juin, proposée lors du dialogue national cette semaine, est rejetée par les manifestants. Ils refusent également toute idée d'un éventuel intérim pour Macky Sall. Pour eux, le respect de la date constitutionnelle du 2 avril est impératif. Des candidats présents sur place, dont Daouda Ndiaye, estiment qu'organiser une élection en moins d'un mois, même pendant le Ramadan, est faisable. Ils se disent prêts à raccourcir la campagne pour répondre aux préoccupations

du peuple sénégalais. La manifestation a également attiré des partisans du Pastef, demandant la libération de

La pression monte sur la scène politique sénégalaise, les semaines à venir s'annonçant cruciales pour



Manifestations dans les rues de Dakar

leur leader Ousmane Sonko. D'autres citoyens ont uni leur voix pour réclamer la libération de tous les détenus politiques, soulignant un appel collectif à la justice et à la démocratie.

l'avenir du pays. La demande populaire pour une élection avant le 2 avril met en lumière les enjeux importants qui façonnent la dynamique politique actuelle au Sénégal.

T.M.

REQUETE

A MONSIEUR LE PRESIDENT DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LOME

La Société **L'AFRIK CLUB SARL**, au capital social de un million (1.000.000) Francs CFA, immatriculée au RCCM sous le numéro TG-LOM 2012 B 818, identifiée auprès de la Direction Générale des Impôts sous le numéro 000277439 dont le siège social se situe à Tokoin Hôpital, 136 Rue KOUYORIA, Lomé, Province Maritime, Préfecture du Golfe, République du Togo représentée par ses gérants demeurant et domiciliés audit siège ;

Assistée de **Maître ALI Badjouna**, Avocate au Barreau du TOGO, rue d'Aloébou Sito-Aéroport (derrière la Pharmacie de l'Aéroport), 01 B.P. : 3513 Lomé 01, Tél. : 22 61 40 47 E-mail : secretariat@cabinetalib@gmail.com, au Cabinet de qui domicile est élu ;

A l'honneur de vous exposer :

Que par contrat de partenariat en date du 1^{er} Janvier 2022, la requérante a conclu avec la société dénommée LA FEDERATION SARL, immatriculée au RCCM sous le numéro TG-LFW-01-2022-B12-00410 représentée par ses gérants demeurant et domiciliés audit siège, spécialisée dans le domaine de la restauration, un partenariat lequel consiste à mettre à la disposition de la requise son espace pour ses activités de restauration (Pizzeria) ;

Ledit contrat est accepté d'accord partie pour un loyer trimestriel de six-cent mille (600 000) francs CFA toutes taxes comprises (Pièce N°1) ;

Conformément à la loi des parties, il est précisé à l'article 4 que le contrat est conclu pour une durée de deux (02) ans et reconduit par tacite reconduction ;

Le preneur aura la faculté de mettre fin au contrat sous réserve d'un préavis de trois (03) mois donné par lettre remise en main propre contre reçu ;

La requérante a informé la requise de sa volonté de ne plus renouveler le contrat à l'expiration des deux (02) ans par lettre datée du 22 septembre 2023 et délaissée par exploit de Maître ALOEYI Komlan, huissier de justice à Lomé le 13 Octobre 2023 (Pièces N° 2 & 3) ;

A la suite de cette lettre, les parties sont restées ainsi jusqu'à ce jour et les lieux sont restés fermés ;



Page 1 sur 3

Qu'il urge d'autoriser la requérante à procéder d'une part, à l'ouverture des lieux ; faire l'inventaire des biens et matériels de restauration appartenant à la requise et d'autre part, à faire publier la décision et le Procès-verbal d'état des lieux qui sera établi dans tel journal d'annonces légales ce, conformément aux dispositions des articles 36 de la loi numéro 2018-027 du 10 décembre 2018 instituant les juridictions commerciales en République Togolaise et 58 du Code de procédure civile Togolais et rappeler le caractère exécutoire de la décision à intervenir ;

Fait à Lomé, le 28 Février 2024
Pour la requérante
Son conseil

PJ :

-Contrat de partenariat du 1^{er} 01/2022 ;
-lettre du 22 septembre 2023 signifiée le 13/10/2023 par Me ALOEYI Komlan, Huissier de justice à Lomé ;


Maître ALI BADJOUNA
Avocat
Au Barreau du TOGO

Page 2 sur 3

ORDONNANCE N° 070 /2024

Nous **Amenyo Kudzo AKUATSE**, Président du Tribunal de Commerce de Lomé ;

Vu la requête qui précède, les motifs y exposés et les pièces jointes ;

Vu l'urgence ;

Vu les dispositions des articles 36 de la loi numéro 2018-027 du 10 décembre 2018 instituant les juridictions commerciales en République Togolaise et 58 du Code de procédure civile togolais ;

Autorisons la requérante à procéder d'une part, à l'ouverture des lieux ; faire l'inventaire des biens et matériels de restauration appartenant à la requise et d'autre part, à faire publier la décision et le Procès-verbal d'état des lieux qui sera établi dans tel journal d'annonces légales ;

Disons que la présente ordonnance est exécutoire sur minute avant tout enregistrement ;

Disons qu'il nous en sera référé en cas de difficultés ;

Fait en notre Cabinet,

Le 28 FEV 2024

LE PRESIDENT DU TRIBUNAL
DE COMMERCE DE LOME


Amenyo Kudzo AKUATSE

Page 3 sur 3

Direction technique nationale

La FTF à la recherche du successeur de Gnéni Sébabi

La Fédération togolaise de football (FTF) est à la recherche du successeur de Gnéni Sébabi. La faïtière a officiellement ouvert la semaine dernière, les candidatures pour le recrutement d'un directeur technique national (DTN).



Gnéni Sébabi

Dans le cadre de cet appel à candidatures, la FTF cherche un technicien de haut niveau, capable d'élaborer un plan d'action solide pour le développement du football togolais. En effet, le Comité exécutif a validé les critères de sélection

pour le recrutement d'un nouveau directeur technique. Conformément à l'arrêté n°038/MSL/CAB/SG/DSEP/2022 en date du 29 novembre 2022, portant création, attributions, organisation et fonctionnement de

la direction technique nationale au sein des fédérations sportives nationales, la FTF, dans l'optique d'optimiser son fonctionnement, lance un appel à candidatures pour le recrutement d'un directeur technique national.

Cet appel à candidatures vise à solliciter, de la part des candidats intéressés, la formulation d'un plan d'action de structuration, d'organisation et de fonctionnement de la Direction Technique Nationale de la FTF et d'un projet de développement du Football au Togo conformément au Plan stratégique de développement du football au Togo. Les candidatures, comprenant un dossier administratif, un plan d'action et une proposition financière, doivent être déposées au plus tard le vendredi 29 mars 2024 à 10

heures.

L'examen des dossiers de candidature aura lieu au siège de la FTF, dans

discuter de leur vision et de leur plan d'action.

La FTF s'engage à informer tous les candidats du



Guy Akpovy

la salle de réunion du bloc administratif, le 29 mars à 10h30 TU. Les soumissionnaires ou leurs représentants autorisés sont invités à y assister. Après l'examen des dossiers, les candidats retenus seront conviés à un entretien pour

résultat du processus de sélection, dans le respect des modalités et conditions établies par les termes de références.

Attipoe Edem Kodjo

Source: Fédération togolaise de football

CAF/Renforcement football féminin

Yvette Klussey représente le Togo

La Confédération africaine de football (CAF) organise un atelier consacré au renforcement des capacités des acteurs du football féminin. Ce séminaire, qui s'est tenu du 26 au 29 février 2024 au Caire, en Égypte, vise à dynamiser et à favoriser le développement du football féminin sur le continent africain.

L'initiative de la CAF vise à mettre en avant le football féminin et créer un environnement propice à son épanouissement. La Fédération togolaise de football a été représentée à cet événement par Délali Yvette Klussey, cheffe du département du football féminin. L'agenda de l'atelier a été



Yvette Klussey

méticuleusement conçu pour couvrir plusieurs sujets essentiels. Des

sessions sur le leadership, la gestion de projet, la promotion du football

féminin, ainsi que des discussions stratégiques, ont été animées pour doter

les participants des outils et des connaissances nécessaires pour impulser le changement. Des orateurs de la CAF, de la FIFA, ainsi que des experts du football féminin ont dirigé ces sessions.

Le discours d'ouverture du Secrétaire général de la CAF, Veron Mosengo, a été suivi de présentations approfondies sur l'état actuel et les perspectives du football féminin à la CAF et à la FIFA. Les participants ont eu également l'opportunité d'échanger sur des études de cas, de participer à des travaux de groupe et de mettre en pratique les concepts abordés.

Attipoe Edem Kodjo

PIA
PLATEFORME INDUSTRIELLE D'ADRETROPOLE
— TOGO —

Une zone industrielle de pointe, au service de l'industrialisation togolaise

FRENCH CERT ISO CERTIFIED

www.pia-togo.com

Universités du 3ème âge

Maintenir un lien intergénérationnel durable dans la société togolaise

Le vendredi 1er mars 2024, l'Institut national d'assurance maladie (Inam) a rassemblé un échantillon de personnes âgées de notre pays pour le lancement officiel de la cinquième édition des universités du troisième âge. Le thème de cette nouvelle édition est : « Tenir les promesses envers les personnes âgées ».

L'amphithéâtre de 600 places situé au campus sud de l'université de Lomé qui abritait les célébrations, était plein à craquer. « Les universités des personnes du 3ème âge revêtent un caractère spécial. Il s'agit avant tout de la santé de la personne âgée. Elles visent aussi à maintenir un lien intergénérationnel durable pour que les seniors ne se sentent pas exclus de la société », a déclaré Timothée Akakpo, président du Conseil national des personnes âgées du Togo.

Cet événement qui a pour objectif de créer un cadre d'information, d'échanges et de sensibilisation sur la santé et le bien-être des personnes âgées s'inscrit dans le cadre de la politique de prévention et de promotion de la santé de l'Inam.

Cette 5ème édition des universités du 3ème âge a rassemblé plus de 500 personnes issues de diverses associations des

personnes âgées et des acteurs engagés pour la cause des seniors. Les ministères de l'Accès universel aux soins, de l'Action sociale, de la Promotion de la femme et de l'Alphabétisation ont été représentés à cette rencontre.

Plusieurs thèmes en lien avec la santé des seniors ont été développés par des éminents panelistes au cours des communications. Les activités d'informations, de sensibilisation et d'échanges animés par les spécialistes ont porté sur des thèmes riches et variés tels que: quelle alimentation pour les sujets diabétiques et hypertendus du 3ème âge ?

D'autres thèmes comme : les dangers liés à la consommation des faux médicaments et de l'alcool, l'assurance maladie universelle, les rôles et responsabilités des personnes âgées pour la cohésion sociale au sein



Vue partielle des participants

des communautés ont été également abordés lors de cette journée des seniors.

« Nous sommes honorés de nous retrouver en ce lieu qui symbolise la connaissance. Au Togo, la situation des personnes âgées occupe une place de choix dans la politique d'inclusion sociale du gouvernement. Nombreuses sont les actions qui sont menées en faveur des seniors

pour leur permettre de mieux s'intégrer au sein de la société, et de vivre décemment », a affirmé Dr Denke Charlemagne Folly, représentant du directeur général de l'Inam.

Les participants à la 5ème édition des universités du 3ème âge sont repartis bien édifiés sur les bonnes attitudes à adopter au quotidien pour leur bien-être et leur santé. Ils se sont

engagés à jouer pleinement leurs rôles auprès des jeunes générations pour promouvoir la paix et la cohésion sociale.

Après cette première étape, les personnes âgées des villes de Kpalimé, Sokodé, Kara et de Dapaong s'apprêtent à accueillir la 5ème édition des universités du 3ème âge.

Edem Dadzie

Protection civile

Calixte Madjoulba rappelle la nécessité de renforcer les acquis

Le vendredi 1er mars 2024, la communauté internationale a observé la Journée mondiale de la protection civile (JMPC). L'événement, institué depuis 1990, est placé sous le thème de l'importance des technologies innovantes, dans la gestion des situations d'urgence et de catastrophes.



Calixte Madjoulba

Dans un message de circonstance délivré

le jeudi 29 février 2024, le ministre de la Sécurité et

de la Protection civile, le colonel Calixte Batossie

Madjoulba, a rappelé la position du gouvernement togolais par rapport à la question, et la nécessité pour le pays de renforcer ses acquis.

« Dans un contexte de risques multidimensionnels qui menacent la planète et la population qui l'habite, il est indispensable de repenser notre capacité à anticiper, réduire et affronter les risques. Les technologies facilitent les actions sur toute la chaîne et dans la prise de décisions rapides pour une protection maximale des populations et des biens. L'accent mis sur l'usage de la technologie dans la protection civile, cette année, nous interpelle sur la nécessité d'investir davantage dans ce domaine, afin de développer et d'acquérir de

nouvelles technologies », a-t-il déclaré.

S'il s'appuie déjà sur des technologies innovantes pour la gestion de certaines crises et autres aléas hydrométéorologiques (application KoboKollect, drones pour la prise des images aériennes, entre autres), le Togo envisage de faire plus.

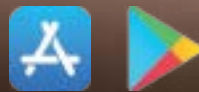
« Le gouvernement compte poursuivre ses actions, afin de réduire et minimiser les impacts des catastrophes sur l'environnement, les populations et les biens », a assuré le ministre. Pour rappel, le Togo avait été cité en exemple il y a trois ans, par l'Organisation internationale de la protection civile (OIPC).

Togo Matin et www.republiquetogolaise.com

NOTRE APPLICATION

Économies
AFRICAINES

sur



**GRATUITE
SIMPLE
INSTANTANÉE**

Emportez l'économie partout avec vous en téléchargeant notre application, votre source exclusive d'analyses multisectorielles percutantes

